



Michael Dezainde  
[mdezainde@archeravocats.com](mailto:mdezainde@archeravocats.com)

SOUS TOUTES RÉSERVES  
« Par dépôt électronique (SDÉ) »

Le 19 octobre 2017

**Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim  
Régie de l'énergie**

Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à  
l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane  
dans les marchés commercial, institutionnel et industriel**

V/📁 : R-4000-2017

---

Monsieur Méthé,

L'Association québécoise du propane (AQP) a pris connaissance du calendrier procédural produit par la Régie le 4 octobre dernier (pièce A-0043). La présente vise à informer la Régie que l'AQP ne déposera pas de complément de preuve.

L'AQP souhaite toutefois réserver son droit de déposer une plaidoirie dans les délais prescrit par la Régie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Monsieur Méthé, nos salutations distinguées.

ARCHER  
AVOCATS & CONSEILLERS D'AFFAIRES INC.

(s) Michael Dezainde

Michael Dezainde  
Avocat

TÉL. 450.375.1500  
TÉLÉC. 450.375.1510  
155, RUE ST-JACQUES  
BUREAU 301  
GRANBY (QUÉBEC)  
J2G 9A7

